

M. [redacted]

19 janvier 2015

Madame Parisot Touranié
Ministre de la Santé
et des Affaires Sociales

Madame la Ministre

Il est entendu que certains ministres
n'ont guère de temps de loisir, cependant je vous
enrôle si bien vouloir prêter le dernier numéro
du Point, No 2210 du 16 janvier et de porter votre
attention à l'article dont je vous prie de trouver
copie ci-jointe.
J'ai pris soin de souligner les quelques lignes que
je trouve révoltantes.

Que ce Mohamed Ayouni blessé à Toloujod resté
en France, e'est peut-être son droit, ses allocations
de chômage doivent l'attendre, mais qu'il
ai le culot de demander une allocation
handicapé adulte e'est intolérable.

D'autant qu'il l'a obtenu de vos services sociaux

La question sera: qu'en pensez-vous
Madame la Ministre?

J'espère obtenir, Madame, réponse de votre part
à cette infamie.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre,
mes salutations distinguées.

[redacted]